

Contribution du Collectif des Paysan·ne·s contre l'A45 en vue des Etats Généraux de l'Alimentation

Version au 11 octobre 2017



Photo du Collectif des Paysan·ne·s contre l'A45, le 2 juillet 2017

Un Territoire À Défendre Un Territoire À Développer

Les territoires menacés par l'A45 (Monts et Coteaux du Lyonnais, Coteaux du Jarez) se caractérisent par une diversité exceptionnelle de productions agricoles de terroir et de proximité. Issues de fermes traditionnelles de polyculture élevage, les structures agricoles se sont transformées au cours des cinquante dernières années, faisant pour certaines le choix de la spécialisation ou pour d'autres, de la diversification.

Un grand nombre de paysan·ne·s se sentent menacé.es par ce projet d'autoroute et se sont organisé.es en collectif a syndical pour défendre leurs outils de travail et développer le territoire.

Un grand nombre de fermes, de manière spontanée, ont choisi de produire des aliments de qualité, de pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement et de vendre localement.

Nous, Collectif des Paysan·ne·s, pensons que cette dynamique, désormais consolidée par la volonté croissante des citoyens d'avoir accès localement à une alimentation de qualité et de développer leur territoire de manière responsable, doit être soutenue par la mise en place de mesures concrètes sur tout le territoire. Ces propositions sont détaillées au chapitre III.

Pour contacter Le Collectif des Paysan·ne·s contre l'A45

par mail :

collectif.paysansa45@laposte.net

Via les outils de la Coordination des Opposant·e·s :

Facebook :

[@coordinationopposantsA45](https://www.facebook.com/coordinationopposantsA45)

Twitter :

[@NoPasarA45](https://twitter.com/NoPasarA45)

I- Etude de l'impact réel du projet A45 sur l'économie agricole.

L'analyse de ce projet a montré que :

- 500 ha de terres agricoles sont vouées à disparaître sous le ruban autoroutier imaginé.
- 500 ha supplémentaires de terres agricoles seraient captées par l'ensemble des échangeurs autoroutiers non comptabilisés dans le projet à ce jour.
- Soit d'ores et déjà 1000 ha de terres arables perdues.

A moyen terme, l'espace agricole est fortement compromis dans toute la zone entre A45 et A47 puisque l'urbanisation sera fortement stimulée sur cet axe. La surface de cette bande, essentiellement agricole aujourd'hui, représente environ 13 000 Ha.

Pour la Loire, 180 exploitations et 68 sièges d'exploitation sont concernées sur 15 communes. L'arboriculture (63 arboriculteurs) et l'élevage bovin (76 éleveurs dont 61% sont des producteurs laitiers et 12% de viande) sont les principales activités agricoles. Les exploitations sont très diversifiées, 24% des arboriculteurs déclarent aussi une autre production (légumes, élevages, céréales), de même que 27% des producteurs laitiers.

Dans le Rhône, 327 exploitations situées sur les 11 communes traversées par le tracé sont impactées.

Quatre types de production peuvent être mises en évidence :

- vergers et petits fruits à Vourles, Saint-Didier-sous-Riverie et Orlénas ;
- vignes (AOC) et élevages à Taluyers, vignes (IGP) colline rhodanienne ;
- élevages et céréales à Brignais, Chassagny, Montagny, Saint-Andeol-le-Château, Saint-Jean-de-Touslas ;
- productions spécialisées, fruits, céréales et élevages à Mornant, Saint-Genis-Laval, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Saint-Laurent-d'Agny¹.

Pour les deux départements, les exploitants sont dans des démarches de reconnaissances qualitatives : AOP « Coteaux du Lyonnais », marque Collective Monts et Coteaux du Lyonnais, Agriculture Biologique... La présence de l'A45 risque de nuire à l'image de marque de cette agriculture.

La phase de chantier aurait un impact également important et toucherait des parcelles qui ne sont pas sur le tracé autoroutier (irrigation, modification d'accès aux parcelles, tassement et pollution du sol, stress des troupeaux, pollution des fruits via le dégagement de poussières, ...).

L'ensemble du territoire agricole compris entre les deux autoroutes, A47 et A45, serait touché par l'augmentation mécanique des surfaces vouées à la construction de maisons individuelles, et des surfaces vouées à l'implantation de zones commerciales. Ce territoire agricole deviendrait au mieux une réserve d'agriculteurs et agricultrices paysagistes œuvrant dans une sorte de musée vivant stéréotypé, au pire disparaîtrait complètement au bénéfice d'une mégalopole.

¹ Source : étude préalable du projet effectuée par la Direction Régionale de l'Équipement Rhône-Alpes datant de septembre 2005



Tracé de l'A45, parallèle à l'autoroute existante, l'A47

II- Le modèle agricole actuel sur ce territoire.

La production agricole sur ce territoire a plusieurs particularités :

- Elle est diversifiée : les activités de maraîchage (sous serre et de plein champ), d'arboriculture fruitière y compris vigne, d'élevage avicole (viande et œufs), porcine, caprine laitier, ovin laitier, bovin laitier, céréales, bovin viande, herbes et plantes médicinales sont présents sur le territoire ;
- Elle est en grande partie transformée à la ferme : yaourt, fromage, charcuterie, viande, pain, bière, confiture, jus de fruits, produits transformés en fruits et légumes ;
- Elle est portée en majorité par des fermes de taille inférieure à 40 ha par actif pour l'élevage, inférieures à 2 ha par actif en maraîchage, 4 ha par actif en arboriculture.

Ainsi, l'agriculture est en constante évolution : la diversification des modes de production et de vente ont demandé et demande toujours une adaptation précise aux modes de consommation de ce territoire. Cet effort est porté en grande partie par les agriculteurs et agricultrices eux même.

Cette production est distribuée en majorité via des circuits courts : magasins de producteurs, marchés locaux, ventes à la ferme, AMAP, autres systèmes « paniers », mais aussi distribuée dans les grandes et moyennes surfaces et dans le réseau de collecte (coopérative laitières et fruitières) ainsi qu'auprès des collectivités locales (restauration scolaire et d'entreprise) par l'intermédiaire de structures créées par les agriculteurs et agricultrices. Ces petites fermes familiales sont créatrices d'emplois et sont un acteur économique essentiel pour ce territoire. Pour preuve, le magasin de producteurs Uniforme (située à 200m du tracé de l' A45) est le premier à voir le jour en 1978 et sert d'exemple au niveau national : 17 fermes, 33 agriculteurs et agricultrices et 25 salarié-e-s sont présent-e-s pour un chiffre d'affaire annuel de 6 millions d'euros.

Ce modèle de vente directe a pu d'autant plus se développer que ce territoire est directement relié à un bassin de population très important. Situé aux portes des agglomérations de Lyon et de Saint-Etienne, ce territoire est devenu « le garde-manger » des populations lyonnaises et stéphanoises.

Par ailleurs, ces fermes doivent faire face à une demande de produits en constante augmentation.

III – Quel développement agricole pour ce territoire ?

6 propositions pour l'agriculture.

Ce territoire riche d'agricultures diversifiées et de potentialités peine encore aujourd'hui à se développer, et rencontre des freins, notamment sur le plan de la transmission des fermes, de la mise en place de nouveaux projets, mais aussi dans les dynamiques de transformation et de distribution des produits.

Face à ce constat de potentiel productif important et varié, associé à une demande locale croissante, nous avons mis en évidence des axes de travail indispensables pour stimuler durablement les dynamiques que nous connaissons actuellement. Les moyens et stratégies à déployer sont à imaginer et nous souhaitons apporter notre soutien et notre expertise dans cette démarche.

Proposition 1 : consolider la production des fermes existantes :

- soutien au développement d'outils de transformation à la ferme ;
- soutien d'ateliers de transformation collectifs ;
- accompagnement des fermes dans une démarche d'agriculture durable, respectueuse des Hommes et de l'environnement (mutualiser les connaissances, favoriser l'innovation, rendre les fermes autonomes...).

Proposition 2 : mise en place d'une politique volontariste d'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices :

- Faciliter les rencontres entre les porteurs de projets et les cédants ;
- Travailler sur l'avenir des coteaux du Jarez et les orientations agricoles possibles ;
- Créer des espaces test dans le but d'installer des agriculteurs et agricultrices dans les meilleures conditions.

Proposition 3 : créer un Plan Local Agricole en lien avec un Plan Local Alimentaire : traduire la demande locale en alimentation en besoin de surfaces agricoles dédiées.

Proposition 4 : accompagner des filières de production existantes et les filières en développement dans le but d'optimiser les réseaux de distribution :

- Mettre en place des plateformes logistiques au plus près des agglomérations pour que se rencontrent producteurs et professionnels de l'alimentation ;
- Faciliter l'accès des paysan-ne-s aux marchés publics de la restauration collective ;
- Accompagner des producteurs et productrices pour répondre aux besoins des cahiers des charges de la restauration collective.

Proposition 5 : accompagner les fermes à la mise en place de diversifications dans les productions agricoles.

Proposition 6 : favoriser les liens entre les agriculteurs et agricultrices et les consommateurs, consommatrices.

Ces réflexions et orientations agricoles ont d'autant plus de sens qu'elles émanent de paysan-ne-s en lien direct avec les attentes des consommateurs.

Nous, Collectif des Paysan-ne-s, refusons la destruction de terres nourricières. Nous prouvons chaque jour qu'il est possible de pratiquer une agriculture viable et pérenne dans les Coteaux du Lyonnais et du Jarez, Nous avons la volonté de développer ce modèle durable.

Nous sommes donc prêts à participer activement à la mise en place des propositions ci-dessus, mais cet effort doit être soutenu par une collaboration constructive avec les instances agricoles, les collectivités locales, les citoyen-ne-s afin de renforcer le dynamisme agricole du territoire et de poursuivre le développement d'une alimentation locale et de qualité.

Le Collectif des Paysan-ne-s contre l'A45

collectif.paysansa45@laposte.net

